

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 360 — Août 1913.



SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
11, Place de l'Hôtel-de-Ville.

—
1913

SOMMAIRE :

Concours agricole de Senlis des 11, 12 et 13 Juillet 1913.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots...	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. LELIÈVRE, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis.

ANNONCES GRATUITES POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Nous rappelons à MM. les Membres de la Société qu'ils ont droit dans le Bulletin à trois annonces de suite; de six lignes chacune.

Ils peuvent ainsi, sans intermédiaire, vendre et acheter à bon compte beaucoup de leurs produits, de leurs instruments et de leurs animaux à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 360. — Août 1913.

Concours agricole de Senlis

DES 11, 12 ET 13 JUILLET 1913.

La Société d'Agriculture de Senlis, qui date de plus d'un demi-siècle, a tenu son Concours Agricole, les 11, 12 et 13 juillet à Senlis.

Tous les deux ans, la Société organise un concours dans chacun des cantons de l'arrondissement. Elle se tient ainsi en contact permanent avec toutes les familles agricoles, pour juger de leurs progrès, les récompenser de leurs efforts et donner aux serviteurs de la terre les encouragements qui leur sont justement dus.

Les agriculteurs de l'arrondissement de Senlis ont leur comptoir, leur capital de crédit opérant parallèlement à la Société, procurant les ressources, facilitant les achats.

L'outillage économique est donc complet. L'outillage industriel n'est pas moindre.

L'application des forces électriques pour produire la lumière et l'effort existe tout autour de Senlis.

A Courtillet, l'eau est le moteur; chez M. Ferry, à Beaurain, la force est transmise; à Bertrandfosse, le secteur de Chantilly distribue le mouvement.

La Société du Plessis-Belleville a mis en œuvre le labour à la vapeur; la charrue broie la terre, laissant bien en arrière le travail de l'homme par les chevaux.

Toutes ces ressources sont mises en œuvre pour fouiller et mettre en pleine activité le vieux sol de l'Île de France et du Valois toujours cultivé, et laissé seulement inerte quand le ravage des guerres passait sur ses espaces.

La culture intensive, qui fait tant honneur aux grandes familles agricoles essayées sur ce territoire français, trouve une terre qui, dans les âges géologiques, a été remaniée par la main ordonnatrice, pour assigner aux collines siliceuses, la culture boisée, et aux plaines, l'industrie des champs.

A l'origine, les étages s'élevaient au-dessus du calcaire grossier, dans le terrain tertiaire formant un tout, comprenant les sables et grès de Beauchamp, le calcaire lacustre et le gypse. L'érosion a fait dans la masse une trouée, laissant comme témoins les collines, et sur le calcaire, déposant le limon fertile.

Force motrice à l'origine, créée pour la formation, forces motrices, développant la culture, partout, c'est le travail. C'est la loi de la terre que célèbrent dans le concours agricole les résultats acquis.

L'accueil charmant fait aux agriculteurs, par la population de Senlis, a montré combien cette population si intelligente, si vive, tient à honneur le travail des champs.

L'Esplanade et les grands massifs d'arbres, abritaient les animaux et les diverses machines, bien réglées, mises en œuvre par des moteurs.

Les moutons de nos grands éleveurs, qui se sont fait un nom dans les concours, se tassaient dans leurs parcs. La renommée de MM. Longuet et Étienne Roland les plaçait hors concours.

Les beaux chevaux de MM. Devouge, Henry Girard et Mme Yon formaient de superbes attelages.

Les poulinières de trait et de demi-sang de MM. Delury, Compiègne, et Gienger père, étaient fort remarquées.

Les vaches laitières de MM. Henry Girard, Donon, Godard Salvator, Yon, avaient fort bel air.

L'agriculture de l'Île de France et du Valois ne s'adonne pas spécialement à l'élevage de la race bovine.

Elle va chercher en Nivernais les grands bœufs blancs, qui se dépensent pour le labeur quotidien.

Elle ne néglige rien pour mettre en relief la valeur du cheval, qui, dans les forêts encadrant la terre arable, donne la vie quand tout repose.

Pour mettre en relief cet élément fécond, la Société d'Agriculture, pour la première fois, avait indiqué dans son programme, la présentation des chevaux de culture, de demi-sang, de poneys attelés, de chevaux de luxe attelés à un, de chevaux de selle montés (de moins de six ans), de chevaux de selle (de plus six ans).

Le projet a eu un fort joli succès.

Sur une section de route, les attelages se sont développés. Sur le Tapis Vert, une charmante reprise de chevaux montés a eu lieu. Véritable tournoi où, simplement pendant trois heures, le plus gracieux défilé a fait l'admiration de tous.

Le concours hippique, sous le patronage de l'Agriculture, a trouvé dans cet essai, sa formation assurée.

A la Société d'Agriculture, les concurrents sont jugés par leurs pairs. Cette association libre, est une force qui s'emploie utilement au grand bien du pays.

Au champ d'exposition d'instruments agricoles, on a pu voir les expositions de MM. Menot frères et Deneuille, d'Acy-en-Multien, pour les machines à battre fixes, les belles collections de faucheuses Mac Cormick, moissonneuses, moteurs, botteleuses, arracheur décolleteur de betteraves, rateaux Sanglier et Marcassin, charrues-brabant « Montataire », etc., de la maison Wallut et C^{ie} représentée par M. Michel Robert ; les charrues Fondeur, de la maison Letroteur, de Viry ; les faucheuses, moissonneuses et moteurs verticaux « La France » ; les bineuses de betteraves de la maison Klaine, de Nanteuil-le-Haudouin ; les moteurs Tosello, de Liancourt, les charrues, brabants, etc., Bajac, de Liancourt, les voitures de M. Dieux, etc.

On s'arrêtait avec plaisir et intérêt devant l'exposition de vaches laitières de MM. Henry Girard, Compiègne, Donon, Godard et Yon, de moutons de MM. Étienne Roland, Robert Longuet, Louis Garnier, Constant Dhucque, etc. ; de pigeons Boulants et lapins de M. Cordier, de Plailly ; de volailles de notre compatriote M. Hardret ; de cobayes reproducteurs de Pondichéry de M. Achille Bataille ; des poules et coq de M. Girard, etc.

N'oublions pas de mentionner les machines à vapeur de la Société de labourage du Plessis-Belleville.

Le stand de M. Vilcoq, carrossier, fut très remarqué, et l'établissement de M. Lefèvre, électricien, reçut de nombreux visiteurs.

Dimanche, vers 2 heures, M. le sous-préfet Douarche, accompagné de MM. Martin, président; Odent, maire; de Parseval et Robert, adjoints; Chopinet, député; Dupuis, conseiller général; Bataille, Devouge, etc., a visité l'exposition, il s'est intéressé aux différentes machines agricoles et après avoir admiré les animaux, il adressa ses compliments aux exposants.

A trois heures et demie, la foule attendait au marché Saint-Pierre — très bien décoré de verdure et de drapeaux — le moment de la distribution des récompenses. Bientôt, le cortège arrivait aux accents entraînants d'un pas redoublé exécuté par notre sympathique Société musicale, sous l'habile direction de son distingué chef, M. Grossin.

Au fauteuil de la présidence est M. Martin, le dévoué président de la Société d'Agriculture, ayant à sa droite, M. Douarche, sous-préfet, M. Odent, maire de Senlis; à sa gauche, MM. Chopinet, député, Dupuis, conseiller général, Ferry, vice-président de la Société, Léon Fautrat, Girard, Lelièvre, Boisseau, Auguste Roland, Edmond Roland, Félix Roland, Moquet, Cultru, Sainte-Beuve, Drivière, Delury, Bonamy, Albert Martin, etc., etc...

M. Léon Martin, président de la Société, prend la parole et prononce le discours suivant :

Discours de M. Martin.

Président de la Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Senlis.

Mesdames,
Messieurs,

Il est une question qui est sur toutes les lèvres, qui est l'objet et le souci de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture et, il faut bien le dire, à la prospérité du pays tout entier, c'est la crise de la main d'œuvre agricole, c'est la dépopulation des campagnes.

Les raisons qu'on en donne sont nombreuses.

L'agriculture est une grande muette, qui parle peu d'elle, qui ne s'apprend pas dans les livres, dont les journaux spéciaux sont à peine lus par ceux qu'ils intéressent et qui semble réservée aux intelligences modestes. La vie au village est simple, monotone, on n'y fait pas fortune, les bénéfices ne sont que des économies.

A la ville, au contraire, tout semble brillant, éclatant. C'est de loin une fête perpétuelle, ce sont chaque jour des faits sensationnels, des fortunes faites en quelques années, des salaires doubles, triples de ceux des campagnes.

Ce sont les parents, les amis qui se sont risqués à quitter la terre pour l'industrie, et qui viennent visiter les pauvres campagnards avec les toilettes les

plus brillantes et les récits les plus enflammés; ce sont les journaux à un sou qui pénètrent partout et qui d'un fait exceptionnel font une règle générale.

C'est l'instruction telle qu'elle est donnée dans les campagnes qui tend à faire des petits paysans des lettrés qui méprisent le cultivateur parce qu'il connaît moins bien la règle de la syntaxe que les phénomènes de la nature, les principes de la littérature que la loi des assolements.

C'est le service militaire qui conduit tous les jeunes gens dans les villes, les habitue à y vivre, leur fait connaître des salaires qui paraissent élevés et qui semblent ne donner aucune peine dans une usine bien chauffée et bien éclairée. Tout conspire à vanter la ville aux dépens de la campagne, à en faire valoir les côtés brillants qui ne sont le privilège que d'un petit nombre.

On ne parle pas de ceux qui y sont venus et n'ont pas réussi, ils ont disparu ou ils cachent leur misère, on ne parle pas des chômages qui réduisent vite les plus beaux salaires, on ne dit pas que si à la campagne on vit modestement, à la ville on meurt quelquefois de faim à côté du luxe et de la richesse.

Mais cette crise de la main-d'œuvre n'est pas nouvelle; c'est un dicton déjà ancien et souvent répété que l'agriculture manque de bras. Depuis cinquante ans, elle a dû poursuivre une culture de plus en plus intensive avec une main-d'œuvre chaque jour insuffisante et chaque jour remplacée par un outillage plus perfectionné.

Depuis cinquante ans, elle a dû introduire successivement pour exécuter ses travaux la charrue-brabant double, le se moir mécanique, la faucheuse, le râteau à cheval, la moissonneuse, la machine à battre et le grenier mécanique, et bientôt l'arracheuse de betteraves.

En outre, depuis deux ans seulement, 14 appareils de labourage à vapeur fonctionnent dans nos environs.

Grâce à la somme de travail fournie par ces instruments et malgré la pénurie de la main-d'œuvre, les progrès ne se sont pas arrêtés.

Et voici venir l'électricité qui va nous procurer un supplément de travail considérable. L'atelier de la ferme est inférieur à l'atelier de la ville en ce que, en hiver surtout, il est insuffisamment ou même pas du tout éclairé pendant une moitié de la journée. Le cultivateur et l'ouvrier agricole subissent de ce fait une dépression dans leurs bénéfices et dans leurs salaires.

Avec l'électricité, on éclaire maintenant tous les bâtiments de la ferme, et avec cette grande lumière le travail peut s'y poursuivre aussi bien qu'en été. Peut-être qu'un jour, qui n'est pas éloigné, la charrue mise en mouvement par l'électricité et éclairée par un phare lumineux, pourra poursuivre son œuvre même après la chute du jour.

C'est un avantage considérable; il y a en France 20 millions de cultivateurs qui pourront retrouver de ce fait, 200 demi-journées ou 100 jours de vie active.

L'agriculture n'a donc pas lieu de désespérer, les appareils qui lui sont nécessaires s'élaborent et se perfectionnent chaque jour pour suffire à tous ses besoins.

Mais les machines ne marchent pas toutes seules et à défaut du nombre, l'agriculture doit reconquérir l'âme et l'intelligence de l'ouvrier qu'une propagande active cherche à éloigner du travail des champs.

Il faut d'abord que les cultivateurs et les ouvriers agricoles soient conscients d'eux-mêmes et de leur valeur si on les compare aux industriels et aux ouvriers d'industrie.

J'estime que la somme de connaissances nécessaires à un cultivateur n'est pas inférieure à celle qu'exigent le commerce et l'industrie et le charretier qui dirige un attelage en même temps qu'un instrument plus ou moins compliqué, ne développe pas moins d'intelligence que l'ouvrier qui surveille un métier à filer et ses broches.

Ni le cultivateur, ni l'ouvrier de culture n'ont à s'incliner devant la supériorité du commerçant, de l'industriel ni de tout autre habitant de la ville.

Si le cultivateur n'est pas rémunéré comme l'industriel, si l'ouvrier agricole n'a pas le même salaire nominal que l'ouvrier de la ville, cela tient à deux causes.

La première, que le cultivateur a des frais beaucoup moindres à supporter pour son logement et sa nourriture.

La seconde, que l'ouvrier est également dans les mêmes conditions et même plus avantageuses s'il sait occuper ses loisirs à tirer d'un petit jardin la plus grande partie de sa subsistance. L'économie qui en résulte pour l'entretien du ménage et des enfants est bien supérieure à la différence apparente des salaires entre ceux de la ville et ceux de la campagne.

Il n'est pas douteux, et l'exemple nous en est donné tous les jours, qu'un ouvrier agricole rangé et sérieux arrive en peu de temps à s'acheter une maison et le peu de terre nécessaire à sa nourriture et à celle de sa famille et à économiser chaque année la somme nécessaire à lui assurer une vieillesse honorable.

S'il en est déjà ainsi maintenant les ouvriers de nos campagnes peuvent compter que leur situation ira en s'améliorant.

La hausse des salaires se poursuivra toujours avec l'augmentation et le perfectionnement de l'outillage agricole. Avec un instrument puissant et perfectionné, l'ouvrier augmente la production de son travail et s'il est obligé d'y apporter plus d'assiduité et d'intelligence, il obtiendra un salaire plus élevé, mais c'est la condition indispensable d'une amélioration réelle et durable.

L'ouvrier agricole est aussi intéressé à la protection que procurent les droits de douane, son salaire en dépend tout autant que le bénéfice du cultivateur. Enfin, il souffrira aussi également des charges nouvelles qu'on veut imposer à ce dernier.

Si par l'impôt sur le revenu ou autre on prive celui-ci d'une somme de 1.500 fr.

par exemple, c'est la rémunération annuelle au moins d'un ouvrier qui, de ce fait, sera obligé de quitter le village.

Tous les travailleurs de la terre sont donc solidaires et on ne peut toucher au patron sans toucher à l'ouvrier.

Les ouvriers de nos campagnes peuvent donc se rassurer et ne pas se laisser entraîner à la ville par une différence de salaire journalier de un ou même deux francs.

Cette différence est compensée largement par le prix des choses nécessaires à la vie qui subissent de grands frais de transport et d'intermédiaires nombreux.

S'il est vrai que l'usine ou le magasin sont brillamment chauffés et éclairés, c'est la machine qui commande le travail, son roulement est régulier et sans relâche, tout le contraire du travail de l'homme qui a besoin de reprendre haleine. Il en résulte une fatigue excessive qui use le tempérament pendant que la chaleur et le manque d'air l'anémient de leur côté.

Il en résulte qu'à la ville les hommes s'épuisent, les générations disparaissent et qu'on a dit avec justesse : les villes sont des mangeurs d'hommes.

Les générations de nos campagnes s'y engouffrent pour mourir et le pays tout entier court à sa perte.

Ce ne sont pas nos pauvres conscrits parisiens qui pourront tenir la campagne et résister à l'invasion. Comment pourront-ils avec leurs membres grêles et leurs corps anémiés creuser les tranchées, coucher sur le sol, manœuvrer les lourds canons et résister aux intempéries. Ils ont été élevés au sixième étage de maisons sans air et sans lumière pour passer ensuite à l'école qui, par son assiduité et ses tendances, brise leur énergie. De là ils entrent dans un bureau ou dans une fabrique encombrée de machines ; ils s'entassent dans des espaces restreints où l'air manque et si la première génération ne disparaît pas, souvent la deuxième et certainement la troisième a complètement disparu. La population de Paris ne se soutient et ne s'augmente que par l'affluence des habitants des campagnes, mais il semble que ces vérités se font jour de plus en plus et que les parisiens refluent de plus en plus dans les campagnes environnantes.

Si vous voyagez en chemin de fer dans la banlieue de Paris, vous voyez grandir et se développer des constructions sans nombre : du côté de l'ouest des villas entourées de jardins, du côté du nord et de l'est, de petites maisons ouvrières dont quelques-unes sont si restreintes qu'elles témoignent d'un ardent désir d'habiter dans les champs, avant d'avoir réuni les ressources suffisantes pour édifier une maison convenable.

Je pense, Mesdames et Messieurs, que tous ceux qui m'écoutent sont des campagnards endurcis, mais s'il en est quelques-uns, surtout parmi les jeunes, qui hésitent, je les supplie de bien étudier la situation, comme je l'ai étudiée moi-même. Ils comprendront qu'à la campagne ils ont plus d'aisance, plus de

santé, plus de véritable jouissance. Ils pourront élever une nombreuse famille d'hommes sains et robustes qui formeront à la France de tels remparts que l'Europe entière s'inclinera devant leur vaillance et leur supériorité.

Discours de M. Douarche

Sous-Préfet.

C'est un vrai plaisir pour moi de vous féliciter de la belle manifestation agricole que je viens d'admirer. On ne pouvait choisir un cadre plus digne d'elle que ce pays des Sylvanectes, que ce coin privilégié de prairies, de forêts et de moissons, situé au cœur même de l'antique province d'Ile de France.

Chacun ici possède la noble passion de la terre et de l'agriculture. Aussi je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte en ce moment de parler à des cultivateurs et des paysans républicains pour leur dire tout l'intérêt que le gouvernement de la République porte au développement de la politique agricole.

Messieurs, il n'est pas de régime qui ait plus fait pour l'agriculture que la troisième République, par l'organisation rationnelle de l'enseignement agricole, par le développement de la protection douanière et d'une série de mesures de défense en faveur des propriétaires du sol ; enfin par l'encouragement illimité de l'association libre.

Par l'enseignement agricole, véritable outil d'émancipation, la République a mis le savoir technique à la portée de la démocratie rurale. Par l'établissement du tarif douanier, elle a arrêté court l'avalissement des prix qui ruinait notre marché. C'est la République aussi qui a scientifiquement réglementé la police sanitaire des animaux domestiques. C'est elle qui a organisé la répression des fraudes établissant à la fois la défense de la production, de la consommation et du commerce honnête. Elle a allégé et elle s'apprete à alléger encore davantage les charges fiscales qui retombent lourdement sur les épaules du paysan.

Par ailleurs, elle a fourni aux syndicats agricoles, réservoir d'énergie des efforts individuels de nos agriculteurs, les moyens de jouer un rôle capital au point de vue économique et social. Elle a poussé les petits propriétaires à se grouper en une forme d'association supérieure, en coopératives, pour arriver par la production ou la vente en commun, à vaincre les difficultés de l'exploitation rationnelle du sol. En instituant les caisses de crédit agricole, elle a donné aux paysans le crédit à court terme, et aux groupements agricoles la facilité d'obtenir un crédit collectif à long terme. Elle a stimulé l'initiative des agriculteurs pour l'établissement des assurances mutuelles. Enfin, elle a voulu faire profiter la petite propriété rurale de toutes les lois fécondes d'hygiène sociale et elle a réalisé cette réforme essentielle du bien de famille insaisissable qui sera la garantie suprême de nos cultivateurs.

Voilà, messieurs, en un rapide résumé, ce que la troisième République a fait pour l'agriculture. On m'objectera, peut-être, qu'il ne suffit pas de promulguer

des lois au *Journal officiel* pour modifier un état social. Certes, ce serait folie que de le croire ! Dans une démocratie comme la nôtre, il n'est pas possible d'imposer les lois sociales par les gendarmes et les tribunaux. Il faut qu'elles aient l'adhésion morale des intéressés et pour cela il faut qu'il y ait à la base des groupements de citoyens sages et pondérés, sachant ce qu'ils veulent, et qui, prenant des mains du Parlement les lois votées, les étudient, les comprennent, et travaillent à leur application.

Cette propagande de tous les instants, ces persévérants efforts, c'est à vous, messieurs les membres de la Société d'agriculture qu'il convient de les demander. Vous nous avez prouvé, par votre beau concours, toute la richesse de cette fertile contrée riche en produits du sol, richesse aussi en hommes aimant la terre et lui restant fidèlement attachés.

Continuez votre œuvre, sous la direction éclairée de votre Président, avec le concours, qui ne vous sera jamais ménagé, de vos élus et des pouvoirs publics. Elle est bien faite en effet pour tenter tous les patriotes éclairés qui savent que travailler à la prospérité de notre agriculture, c'est travailler à la puissance et à la grandeur de la France.

Commission de Visite des Fermes.

Rapport de M. Albert Martin.

Messieurs,

Quoique né dans le pays de Rousseau, je ne suis pas un littérateur, aussi Mesdames et Messieurs, c'est avec une timidité très justifiée que je vais lire ce rapport à la brillante assistance réunie en ce lieu.

Vous vous rappelez certainement le magistral discours prononcé, il y a quinze ans, par mon prédécesseur M. Duplessier, l'homme le plus érudit de notre société et qu'une modestie exagérée ou un amour trop vif de doux loisirs empêche de prendre part à nos travaux.

De grandes différences de terrain ont rendu la tâche de la commission très difficile, le canton de Senlis est traversé de part en part par les forêts d'Ermenonville, Chantilly et Halatte, et tout autour de ces forêts sont des terres peu fertiles se desséchant facilement. Aussi devons-nous admirer et féliciter les cultivateurs ardents qui exploitent ce sol. Sous la conduite de notre aimable président, les visites de la commission furent un régal pour ses membres.

Partant de Senlis, si nous nous dirigeons vers le sud, nous arrivons à Pontarmé après avoir traversé la forêt de Chantilly. Une superbe maison neuve attire nos regards ; elle vient d'être construite par M. Lecœur, le meunier du lieu, qui ne veut pas faire mentir son nom, pour son fermier M. Renault. Ce dernier se livre principalement à l'engraissement des porcs pour lequel la commission lui décerne une plaquette d'argent.

Entre La Chapelle et Pontarmé nous rencontrons le haras de l'Etoile

appartenant à M. Choisselet. De forts beaux demi-sang trotteurs qui coopèrent au maintien des nobles traditions de la cavalerie française sont l'objet de notre admiration. La commission décide de lui accorder une plaquette d'argent.

Nous nous arrêtons quelques instants à La Chapelle où Mme Duru nous montre une belle vacherie dont le lait est destiné à Chantilly. M. Legrand nous montre une ferme trop étroite pour ses besoins ; souhaitons-lui de continuer ses succès et de réaliser de commodés agrandissements.

De là, à travers bois, nous nous dirigeons vers Plailly. La renommée de M. Girard, qui cultive à Bertrandfosse 250 hectares environ, nous y attire. Pénétrant dans le domaine, nous sommes émerveillés par la demeure grandiose qui s'offre à nos regards. M. Girard, entouré de ses deux stagiaires, nous reçoit avec sa bonne grâce habituelle ; il est, comme chacun sait, un professeur consommé d'agriculture pratique. Nous jetons un coup d'œil sur la comptabilité tenue par un de ces Messieurs et commençons la visite de la ferme reconstruite entièrement par M. Girard.

À droite, se trouve la maison du contre-maitre avec la cuisine des ouvriers et le magasin aux outils. À côté, de bons chevaux sont à l'aise dans une écurie spacieuse et bien aménagée, avec distribution automatique d'eau pour chaque cheval.

Au dessus, le grenier à avoine, avec aplatisseur, tarare, etc. Puis, le magasin à engrais. — Nous arrivons à la vacherie — 60 vaches bien choisies dont 30 flamandes, 15 hollandaises, 15 normandes sont alignées sur deux rangs ; le lait est vendu à Paris et à Senlis. Un Decauville venant du magasin à mélange où se trouvent un décrocteur à betteraves et coupe-racines dessert l'étable et verse directement la provende dans les auges en ciment armé. Au-dessus se trouve un immense grenier capable de contenir 3.000 quintaux, plus loin, une bergerie pouvant contenir 600 moutons et en face, des hangars où M. Girard rentre une partie de sa récolte. M. Girard semble avoir pour devise : « Donner le maximum de travail avec le minimum de peine ». Aussi l'organisation mécanique ne laisse-t-elle rien à désirer. La fée électricité fournie par le Secteur de Chantilly répand ses bienfaits avantages dans toute la ferme, un moteur de huit chevaux actionne la batterie roulante qui se transporte également sous le hangar de plaine. Des moteurs de différentes forces actionnent tarare, pompe à purin, etc., et je passe sous silence bien des aménagements heureux. Quand M. Girard, grâce à la grosse quantité de fumier produite par ses animaux, aura amélioré ses terres, son domaine sera un modèle parfait digne de servir d'exemple, et l'agriculture devra lui être reconnaissante de tous les sacrifices qu'il aura faits. Notre commission est unanime pour lui décerner un objet d'art pour la parfaite installation de sa ferme et spécialement pour la vacherie et l'électricité.

Son voisin, M. Soudé cultive 200 hectares environ ; nous avons vu de bonnes récoltes dans des terres malheureusement disséminées et une ferme bien tenue.

M. Jean Benoist possède une bonne vacherie, il fait du beurre vendu dans le pays et les environs, c'est un travailleur qui mérite d'être encouragé.

Près de là cultivait, à Mortefontaine, M. Parent, un de nos vétérans de la Société, que nous avons vu l'année dernière, quelques mois avant sa mort. La Société a perdu en lui un excellent cultivateur dans toute l'acception du mot. Qu'il nous soit permis d'envoyer à Mme Parent un souvenir ému.

Une étape nous conduit à Courtillet où M. Etienne Roland a succédé à son père, M. Léon Roland — c'est un jeune et un modeste — il ne voulait pas nous laisser admirer ses beaux blés et ses bonnes avoines dans des terres où le fond manque. Qu'il nous permette de le féliciter pour l'installation électrique bien comprise qu'il a faite dans un ancien moulin situé à 1.500 mètres de la ferme et qui lui fournit éclairage et force motrice, un beau troupeau de Southdown composé de 600 têtes au modèle impeccable fait la renommée de la ferme de Courtillet, 60 béliers de location contribuent à améliorer la race Southdown dans les troupeaux du Nord de la France. Notre commission décide de décerner à M. Roland un objet d'art pour son troupeau.

Revenant sur nos pas, c'est avec plaisir que nous nous arrêtons à la Gatelière chez le régisseur de M. de Waru, M. Delury, déjà lauréat de la société. Ce dernier nous montre de bonnes récoltes et nous fait admirer sa vacherie dont le lait est fourni à Senlis. La tenue de l'étable et des animaux est irréprochable, aussi sommes-nous d'avis de lui accorder une plaquette de vermeil pour sa vacherie.

L'industrie laitière pour les besoins des habitants de la ville de Senlis est une des principales ressources des fermes qui l'environnent et si nous devons juger les habitants par la qualité du lait qui leur est fourni ils doivent être bons comme de la crème.

Chez M. Yon, une vacherie composée en grande partie de normandes et un taureau splendide font notre admiration, la batteuse mue par un moteur à gaz de ville est bien installée, les chevaux sont bons, la ferme est bien tenue. Il nous montre aussi de vraiment bonnes récoltes dans des terres arides et sans fond. Nous sommes heureux d'encourager par une plaquette de vermeil les brillants débuts de ce jeune agriculteur.

Si nous avons vu une bonne vacherie chez M. Yon, nous en voyons une supérieure chez M. Compiègne, 28 bonnes vaches flamandes et normandes de formes assez régulières se recommandant par leur qualité laitière et quelques belles génisses sont alignées dans ses étables, aussi décidons-nous de lui accorder un objet d'art pour l'ensemble de sa vacherie.

De l'autre côté de Senlis se trouve Montlévêque où cultive M. Lucien Moquet.

Cette ferme a obtenu il y a 28 ans la prime d'honneur. Nous trouvons une ferme bien tenue, un ensemble d'animaux remarquables, des chevaux hivernais, des bœufs renouvelés tous les deux ans et les troupeaux ont fait notre admiration ; aussi sommes-nous heureux de lui adresser un rappel de prime d'honneur, de lui donner une plaquette de vermeil et 40 francs à chaque berger.

Quittant Montlévêque nos 24 chevaux Perséguers ont vite fait de nous ramener à Villers-Saint-Frambourg, patrie de M. Darras. Ce dernier, par modestie, ne nous a pas montré ses récoltes qui cependant étaient bonnes. Son voisin, M. Uyttersproot cultive 25 hectares qui sont très soignés ; il est le fils de ses œuvres. Une plaquette d'argent l'encouragera à continuer.

Près de lui M. Pécheux a aussi une culture bien tenue ; un bon troupeau de 300 moutons, auquel nous attribuons une plaquette d'argent.

Mme Collin, restée seule, continue à cultiver 25 hectares et nous montre avec orgueil sa vacherie qu'elle soigne elle-même.

Revenant sur nos pas, nous rencontrons sur la grand'route de Compiègne la ferme de M. Bricot, nouvellement construite par M. Henneguy, son beau-père. Rarement, on voit une ferme aussi bien aménagée où pas un espace n'est inoccupé et où tout est bien compris pour éviter les pas inutiles. A gauche en entrant, six bœufs en bon état sont dans une étable spacieuse ; à la suite, 12 vaches bien choisies fournissent d'excellent lait, toujours pour Senlis. Le taureau s'attelle et fait le service de la cour. Dans le fond, la machine à battre et à droite l'écurie luxueuse contient 8 bons chevaux. M. Bricot cultive 85 hectares dans des terres souvent de qualité inférieure. Malgré cela, il nous a montré, l'année dernière et cette année, de belles récoltes en blé, avoine et fourrages. Notre commission est unanime à décerner à M. Bricot la prime d'honneur de la moyenne culture, associant M. Henneguy aux félicitations qu'elle lui adresse.

Le voisin immédiat de M. Bricot est M. Albert Corbie. Le jour où nous nous sommes présentés chez lui à Balagny, dans cette ferme qui eut la prime d'honneur au dernier concours, notre éloquence eut si peu de succès qu'il nous envoya admirer la tour de Montépilloy. N'étant pas membres du comité archéologique, nous délaissions le donjon pour la ferme de M. Emile Roland. Il ne voulait pas de nous mais nous voulions bien de lui. Nous avons forcé la porte — oh, sans effraction, rassurez-vous — et, de bonne grâce, il nous a fait faire le tour du propriétaire. Nous le remercions bien sincèrement car il nous a montré un superbe lot de moutons Dishley mérinos, qui peut rivaliser avec n'importe lequel comme taille et pureté de forme. Ne pouvant récompenser le propriétaire, nous donnons 50 fr. au berger.

Son voisin, M. Vincent, à Boasne, est un méritant digne d'être encouragé ; les 210 hectares qu'il cultive sont bien tenus. Tout est soigné et tout décèle le

désir d'améliorer et de réussir, et nous proposons de reconnaître le mérite de M. Vincent en lui accordant une plaquette d'argent pour son travail et son intelligente activité.

Mesdames, Messieurs, excusez-moi d'être aussi long ; la commission de notre société a travaillé ferme et c'est à grand-peine qu'on peut résumer en quelques pages ses études et ses observations.

Redescendant à Barbery, nous admirons en passant la distillerie créée par M. Auguste Roland, un des plus admirables vétérans de la Société que nous sommes toujours heureux de voir parmi nous. Elle est dirigée aujourd'hui avec une grande compétence par M. Léon Roland. Nous traversons Barbery pour y revenir tout à l'heure.

Nous nous dirigeons vers Ognon et nous sommes séduits par l'aspect grandiose du château, propriété de Mme Demachy. Le beau domaine se compose de 70 hectares de parc, dessiné par Le Nôtre, de 150 hectares de bois et de 220 hectares de culture environ ; le tout est régi par M. Leclère.

A côté du château se trouve la ferme, dans les écuries 12 chevaux de premier choix ; plus loin, la grange avec grenier au-dessus de la batteuse, une machine à vapeur de 10 chevaux. Le tout d'une propreté éblouissante. A la suite, l'étable contient 10 superbes vaches dont le lait sert à l'alimentation du château et le reste est vendu dans le pays.

Plus loin, les bergeries contiennent 600 moutons dishley mérinos.

M. Leclère vend chaque année, pour la boucherie, 200 agneaux ; il a réalisé un tour de force ; l'année dernière le lot était médiocre, cette année il est de toute beauté (50 fr. au berger) ; 30 beaux bœufs blancs complètent le bétail de l'exploitation. Après avoir admiré la ferme, nous allons en plaine, et notre admiration n'est pas moins grande. Peut-il en être autrement ? M. Leclère n'est-il pas le voisin immédiat du sémillant et travailleur Paul Devouge, ne nous a-t-il pas dit qu'il était son élève ? L'élève a bien profité des leçons du maître. Des blés et des avoines vraiment supérieurs, d'une propreté irréprochable ; des betteraves poussantes, régulièrement plantées, comme on n'en voit nulle part. Nous nous demandons si nous sommes dans un jardin ou dans une plaine. La Commission, émerveillée, félicite Mme Demachy du choix qu'elle a su faire en plaçant M. Leclère à la tête de son beau domaine. Elle regrette de ne pouvoir établir de comparaison entre le domaine d'Ognon et la généralité des cultures, ce qui l'oblige à le classer hors concours. Elle reconnaît en M. Leclère un administrateur hors de pair et décide de lui donner un objet d'art pour la bonne tenue de son exploitation et la supériorité de ses récoltes et 100 fr. pour le personnel. Mme Leclère ne doit pas être oubliée non plus et un objet d'art sera la légitime récompense des succès qu'elle obtient avec sa basse-cour.

Revenant à Barbery, nous allons saluer M. Emile Boucher, victime du pro-

grès, qui a eu la jambe cassée par le câble de la machine à vapeur. A défaut de visite agricole, nous avons été heureux de lui faire une visite d'amis et de lui souhaiter un prompt et meilleur rétablissement.

M. Achille Boucher cultive 260 hectares dont 30 hectares de pré ; nous avons vu de bonnes récoltes et une vacherie de 35 vaches de différentes races, dont le lait est porté matin et soir à Senlis. M. Legrand dirige cette exploitation avec une grande compétence ; c'est un amoureux de la terre auquel nous attribuons avec plaisir une médaille de vermeil.

Un peu plus loin, M. Thibault-Frémont cultive 50 hectares. M. Thibault s'occupe de la plaine qui est réellement bien tenue ; ses blés sont très bons, ses avoines superbes et ses betteraves irréprochables. Mme Thibault dirige elle-même la vacherie composée de 15 bonnes vaches, fait l'engraissement des veaux qu'elle réussit à merveille ; ce sont des travailleurs très dignes d'être récompensés, aussi notre Commission est-elle heureuse de leur attribuer la prime d'honneur de la petite culture.

Nous terminons cette intéressante excursion par l'exploitation de M. Félix Roland, qui cultive 230 hectares : 80 en blé, 75 en betteraves et le reste en avoines et fourrages. La ferme, peu appropriée aux exigences de la culture moderne, est cependant très bien tenue et aménagée de la manière la plus pratique possible. La machine à vapeur est délaissée. Une dynamo actionne une machine à battre et commande une installation complète de tarare, trieur, etc. L'électricité est fournie par la distillerie agricole. Dans les étables nous remarquons 24 bœufs blancs aux formes imposantes, les chevaux au nombre de 15 sont choisis avec compétence. Le troupeau, malgré le changement de berger, n'a pas souffert. La distillerie envoie à M. Félix Roland ses eaux boueuses dont il fait, et ce n'est pas chose facile, un judicieux emploi.

Il a eu l'ingénieuse idée de faire un bassin de retenue, de façon que les eaux ne s'épandent pas pendant la nuit, le terrain soit irrigué régulièrement pendant le jour ; cela lui permet de faire beaucoup de betteraves pour la distillerie, dont il est un des fondateurs, sans produire beaucoup de fumier.

Membre fondateur de la Société de labourage à vapeur, créée par M. Louis Bataille, ce labour profond produit surtout dans les terres irriguées les plus heureux effets. Les blés sont forts et très propres, d'une régularité parfaite ; les betteraves très poussantes et très bien plantées. Le matériel très complet et très intelligemment choisi est soigné d'une façon particulière.

La Commission n'a que des éloges à faire pour la façon admirable dont la ferme est tenue et la plaine dirigée ; elle est heureuse d'attribuer à M. Félix Roland qui, au précédent Concours de Senlis, fut déjà classé de façon remarquable, la prime d'honneur de la Grande Culture.

Il me reste un devoir bien doux à remplir ; il existe parmi nous un homme

simple, droit et modeste, qui a cependant beaucoup fait pour l'agriculture. Créateur d'une distillerie qui est merveilleusement conçue et organisée, il a de plus fondé la première Société de labourage à vapeur du Valois qui répand ses bienfaits avantages parmi nous. Il a prouvé que les cultivateurs pouvaient s'entendre et se réunir. La Société d'Agriculture veut montrer sa reconnaissance en offrant à M. Louis Bataille un objet d'art et une médaille de vermeil à M. Geoffroy, son précieux collaborateur.

Grande Culture.

Prime d'honneur, objet d'art offert par le Conseil général de l'Oise, *M. Félix Roland*, à Barbery. Gratification de 100 francs au personnel de la ferme.

Rappel de prime d'honneur, *M. Lucien Moquet*, à Montlévêque.

Hors concours, *Mme Demachy*, propriétaire au château d'Ognon.

Objet d'art offert par la ville de Senlis, à *M. Leclère*, régisseur, pour la bonne tenue de l'exploitation du domaine et la supériorité des récoltes. Gratification de 100 francs au personnel de la ferme.

Moyenne Culture.

Prime d'honneur, objet d'art, *M. Bricot-Henneguy*, à Chamant. Gratification de 50 francs au personnel de la ferme.

Petite Culture.

Prime d'honneur, objet d'art offert par le Conseil général de l'Oise, *M. Thibault-Frémont*, à Barbery.

Spécialités.

Parfaite installation de ferme et spécialement pour la vacherie et l'électricité, objet d'art, *M. Henry Girard*, au domaine de Bertrandfossé, commune de Plailly.

Troupeau de Southdown, objet d'art, *M. Etienne Roland*, à Courtillet, commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Ensemble de la vacherie, objet d'art à *M. Louis Compiègne*, à Senlis.

Tenue de ferme et récoltes, plaquette de vermeil offerte par la Ville de Senlis, *M. Yon*, à Senlis.

Vacherie, grande médaille de vermeil offerte par la Compagnie du Nord, *M. Delury*, à Senlis.

Médaille de vermeil, offerte par la Société des Agriculteurs de France, *M. Moquet*, à Montlévêque, pour l'ensemble de ses animaux.

Tenue de ferme, plaquette d'argent, *M. Vincent*, à Boasne.

Médaille de vermeil, *M. Legrand*, commis de ferme de M. Achille Boucher, à Barbery, pour la bonne direction de la culture.

Elevage des porcs, plaquette d'argent, *M. Renault*, à Pontarmé.

Tenue de ferme, plaquette d'argent, *M. Uyttersproot*, à Villers-Saint-Frambourg.

Tenue de ferme, plaquette d'argent, *M. Pécheux (Aler.)*, à Villers-Saint-Frambourg.

Elevage de volailles, objet d'art, à *Mme Leclère*, à Ognon.

Elevage de chevaux, plaquette d'argent, *M. Choisselet*, au haras de l'Etoile, à La Chapelle-en-Serval.

Initiative de la constitution d'une Société de labourage à vapeur, objet d'art à *M. Louis Bataille*, au Plessis-Belleville.

Médaille de vermeil à *M. Geoffroy*, directeur technique de la Société de labourage du Plessis-Belleville.

Bons soins aux troupeaux de moutons dont ils sont chargés :

50 fr. à *M. Muller*, à Ognon ; 50 fr. à *M. Cailly*, berger à Montépilloy ; 40 fr. à *M. Cuvinot*, à Montlèveque ; 40 fr. à *M. Ramet*, à Montlèveque.

Des applaudissements très nourris saluèrent la proclamation des noms des heureux lauréats.

M. Sainte-Beuve prit ensuite la parole pour faire le rapport sur les prix de moralité :

Rapport de M. Sainte-Beuve.

Messieurs,

M. J.-B. Turquet a été empêché par raison de santé de faire le rapport que lui avait confié la commission des prix de moralité et c'est à moi qu'est échu l'honneur de vous rendre compte des travaux de cette commission. Je crois être votre interprète en adressant à *M. Turquet* l'expression de tous nos regrets et de nos meilleurs vœux de complet rétablissement.

C'est à coup sûr, Messieurs, un spectacle bien attrayant que celui de tous les objets exposés dans ce concours. On peut y admirer les échantillons des derniers progrès de l'industrie et de la science agricole.

Mais, croyez-moi, il en est un autre non moins digne de retenir l'attention. C'est le spectacle singulièrement suggestif des titres des nombreux candidats aux prix de moralité.

Quand on dépouille ces titres, quand on énumère ces longs services et toutes ces qualités attestés dans des termes qui font grand honneur à ceux qui en sont l'objet, on ne peut rester indifférent devant ce défilé de vieux serviteurs qui depuis tant d'années fournissent à leur patron une collaboration assidue, active et dévouée — indispensable pour mettre en œuvre et en valeur tous ces instruments que votre concours offre à nos regards.

La Société d'agriculture acquitte une dette en réservant à ces serviteurs une place à part dans ses comices.

Elle leur donne une première récompense — qui ne doit pas être la moindre pour eux — en proclamant publiquement leurs mérites. Qu'ils en aient la fierté légitime de soldats cités à l'ordre du jour ! Que tous y voient aussi un encouragement à rester fidèles à cette vie de travail aux champs. Certes, elle est souvent pénible ; mais, à tout prendre, elle est la plus saine et la plus efficace pour développer de fortes vertus : l'endurance, la patience, la constance dans l'effort, le goût de la vie simple, l'amour de la terre...

Je résiste à la tentation de développer ce riche thème, et pour ne pas fatiguer votre attention, je me borne à vous signaler une initiative prise par votre commission.

Elle décerne pour la première fois cette année des récompenses aux chefs des familles nombreuses qui, après avoir élevé leurs enfants, les conservent près d'eux et dès que l'âge le permet les engagent dans le sillon qu'ils ont eux-mêmes tracé.

Elle a pensé qu'il était bon d'honorer ces traditions. Elle y voit en outre un remède à la dépopulation des campagnes et une entrave à cet exode vers les villes dont le mirage décevant réserve trop de cruels mécomptes à ceux qui y cèdent.

Naître, vivre, travailler sous le même ciel et sur le même sol, et quand les forces sont épuisées passer à ses fils l'instrument de travail reçu de ses pères, c'est une œuvre qui, si simple qu'elle paraisse, a cependant le caractère d'une vraie grandeur aux yeux de ceux qui ne s'arrêtent pas à la surface des choses.

Combien d'exemples vous en offrez, patrons et ouvriers agricoles de ce beau coin de l'Ile-de-France et du Valois !

En considérant tout ce que vous arrachez à la terre par cette collaboration puissante, et tous les résultats de ces doubles efforts parallèles qui sont pour les uns et les autres comme une tradition de famille, on ne peut partager le pessimisme de ceux qui disent : « La terre qui meurt... » Non, tout ici proclame : « La terre qui vit... »

Prix d'honneur

DÉSIGNATION DES PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION
Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :	<i>Delcoigne</i> (Frédéric), chez <i>M. Achille Boucher</i> , à Barbery ;	33 ans de services, bouvier dès l'âge de 13 ans. Premier charretier pendant 39 ans. N'a cessé de se faire remarquer par son caractère et son habileté au travail. Récompensé en 1901.
Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :	<i>Bouvier</i> (Léon), chez <i>M. Pierre Roland</i> , à Duvy ;	49 ans de services. Ouvrier consciencieux, honnête, sobre et dévoué. Conduite irréprochable. Récompensé en 1905.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Martin (Germain), chez M. Henry Girard, à Bertrand-fosse ;

47 ans de services. A débuté comme batteur en 1866 avec M. Octave Sainte-Beuve. Ses trois enfants sont ouvriers agricoles. Travailleur, économe, conduite exemplaire. Récompensé en 1896.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Dumondel (Henri), chez M. Tartier, à Eve ;

47 ans de services. Est préposé au montage et au démontage de toutes les machines agricoles et à leur mise en marche. Travailleur, intelligent, zélé, excellente conduite. Récompensé au dernier concours de Betz.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Delcoigne (Auguste), chez M. Félix Roland, à Barbery ;

45 ans de services. Orphelin, est entré à la ferme à l'âge de 10 ans. Excellent charretier et très habile conducteur de machines. Bon serviteur à tous égards. Récompensé en 1898.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Le grand (Romain), chez M. Gustave Roland, à Fresnoy-le-Luat ;

41 ans de services. A débuté à 12 ans comme employé à la machine à battre. Est aujourd'hui commis de culture. Très honnête, sobre et d'une conduite irréprochable. Son grand père a été récompensé en 1855, son père en 1870 et lui-même a obtenu un prix en 1905.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Mariette (Edouard), chez M. Tartier, à Eve ;

40 ans de services. Activité toujours égale. Serviteur recommandable sous tous les rapports. Récompensé en 1898.

Médaille de vermeil et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Roussel (Victor), chez M. René Guibert, à Ognès ;

40 ans de services. Travailleur infatigable, d'une sobriété exemplaire. Jouit de l'estime de tous. A élevé sept enfants à son exemple. Déjà récompensé par la Société.

Prix d'honneur

aux représentants des familles agricoles nombreuses qui ont élevé leurs enfants dans la profession agricole et les ont conservés près d'eux.

Diplôme et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

M. et Mme **Rozée** (Léon), chez M. Devouge, à Brasseuse.

Rozée est contremaitre de distillerie. père de neuf enfants, dont cinq travaillent dans la même ferme que lui. Famille très méritante.

Diplôme et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne

Benoist (Léopold), chez M. Ch. Moquet, à Brégy.

60 ans de services dont 25 comme commis de ferme. Prix d'honneur au concours de Betz. Père de 8 enfants. 2 fils, 2 gendres et 3 petits-enfants travaillent avec lui. Famille d'élite.

Mention honorable

M. et Mme **Colpin**, chez M. Devouge, à Brasseuse.

Bouvier avec deux fils charretiers, deux autres bouviers et son beau-père aide-vacher.

Famille de très bons ouvriers, d'une conduite irréprochable, depuis un an à Brasseuse.

La Commission donne rendez-vous à Colpin au prochain concours

Commis de ferme.

Diplôme, tableau d'art et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Delcoigne (Frédéric), chez M. Félix Roland à Barbery.

18 ans de services. Fils du prix d'honneur Delcoigne (Frédéric). Intelligent, dévoué, probe et rempli d'initiative.

Diplôme, tableau d'art et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne.

Quicray (Zéphir), chez Mme Parent, à Mortefontaine.

18 ans de services. Courageux, zélé, intelligent, excellente moralité.

Charretiers, bouviers et ouvriers de culture.

Médaille d'argent et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Hérissant (Aimé), chez M. Baude, à Puisseux-le-Hauberger.

43 ans de services dans la même ferme sous trois maîtres. Excellent serviteur à tous égards.

Médaille d'argent et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Jourquin (Henri), chez Mme Parent, à Mortefontaine.

40 ans de services. Ouvrier remarquable occupé spécialement aux semailles et aux travaux exigeant une certaine habileté.

Médaille d'argent et 75 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Emery (Louis J.-B.), chez M. Ferry, à Beaurain.

36 ans de services. Bonne conduite Habile bouvier.

Médaille d'argent et 75 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Petit (Adolphe), chez M. Compiègne, à Senlis.

36 ans de services. Charretier très adroit et soigneux de ses chevaux.

Médaille d'argent et 75 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Emery (Alfred), chez M. Gustave Roland à Fresnoy-le-Luat.

36 ans de services. A commencé à travailler à l'âge de 12 ans Occupe la place de 1^{er} charretier depuis son retour du régiment. Honnêteté parfaite et sobriété exemplaire.

Médaille d'argent et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Lemaire (Félix-François), chez M. Ferry, à Beaurain.

34 ans de services. Bon bouvier, travailleur, sobre et consciencieux.

Médaille d'argent et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Du mênil (François) chez M. Vigreux, à la Villeneuve.

33 ans de services. Bouvier actif, sobre et honnête. Fait partie du Conseil municipal.

Médaille d'argent et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Paris (Jules-Désiré), chez M. Proffit, à Mareuil.

33 ans de services. Charretier habile, excellente conduite, famille honorable. Titulaire de la médaille d'honneur du travail.

Médaille d'argent et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Bellard (Louis), chez M. Mantel, à Duvy.

31 ans de services. Honnête ouvrier, très régulier dans son service et très sobre. A bien élevé sa famille composée de cinq enfants.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Grimbert (Denis-François), chez Mme Demachy, à Ognon.

30 ans de services. Sobriété exemplaire, conduite irréprochable, ouvrier consciencieux, bon père de famille.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Bochard (Achille), chez M. Cornilliet, à Trumilly.

30 ans d'excellents services à tous égards, comme charretier.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Concy (Alexis-Victor), chez M. Parmentier, à St-Mard.

29 ans de services. Parfait honnête homme, sobre, consciencieux, attaché à ses maîtres.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Bachelart (Théophile), chez M. Cornilliet, à Trumilly.

29 ans de services ininterrompus. Bon charretier, excellente conduite, régulier dans le travail.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Narcisse (Jules-Thomas), chez M. Félix Roland, à Barbery.

29 ans de services ininterrompus. Bon serviteur à tous les points de vue.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Petit (Hippolyte), chez Mme Yon, à Senlis.

28 ans de services. A toujours mérité les éloges de ses maîtres pour son travail, son honnêteté et sa bonne conduite.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Couturier (Augustin), chez M. Tartier, à Eve.

28 ans de services. Travailleur, conduite régulière, bon serviteur à tous égards.

Médaille d'argent et 65 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Tantot (Alfred), chez M. Gust. Roland, à Fresnoy-le-Luat.

28 ans de services valables. Très honnête, sobre et travailleur. Son père a été récompensé au dernier concours de Nanteuil.

Médaille d'argent et 60 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Lagnès (Joseph), chez M. Gust. Roland, à Fresnoy-le-Luat.

27 ans de services. Excellent bouvier, travailleur et soigneux de ses animaux.

Médaille d'argent et 60 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Arrondel (Léopold), chez M. Léon Roland, à Barbery.

27 ans de services. Charretier et homme de confiance, n'a jamais mérité que les éloges de ses maîtres.

Médaille d'argent et 55 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Goffroy (Octave), chez M. Emile Roland, à Montépilloy.

25 ans de services. Bon et loyal serviteur. Soigne ses animaux avec intelligence.

Médaille d'argent et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Poulain (Albert), chez M. Devouge, à Brasseuse.

23 ans de services. ininterrompus. Apté à tous les travaux agricoles, Ouvrier recommandable.

Médaille d'argent et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Lemaire (Emile), chez M. Scart, à Crépy.

23 ans de services. Excellent bouvier, actif, zélé, sobre.

Médaille d'argent et 45 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Montupet (Claude), chez M. Ach. Boucher, à Barbery.

22 ans de services. Bon serviteur à tous égards.

Médaille d'argent et 45 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Tarcy (Faus-tin), chez Mme la baronne de Forest, à Chamant.

22 ans de services. Charretier très habile Bonne conduite.

Médaille d'argent et 45 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Dubarle (Lucien), chez M. Gust. Roland, à Fresnoy-le-Luat.

22 ans de services. Bon charretier, très honnête et très sobre.

Médaille d'argent et 45 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Girard chez M. Lucien Moquet, à Mont-lévêque.

21 ans de services. Excellent charretier, laborieux et honnête. Deux de ses fils travaillent avec lui.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Arrondel (Albert), chez M. Léon Roland, à Barbery.

20 ans de services. Charretier de toute confiance. Moralité et conduite irréprochables.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Dumont (Gaston), chez M. Alf. Lemoine, à Duvy.

20 ans de services. Charretier habile et dévoué à ses maîtres.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Philibert (Alexandre), chez M. Jean Benoist, à Plailly.

20 ans de services. Amputé d'un bras dans l'exercice de son métier. Très courageux, actif et intelligent.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Créqui (Désiré), chez M. Ch. Lemoine, à Duvy. 20 ans de services ininterrompus. Charretier très habile. Conduite et moralité irréprochables.

Vachers et Garçons de cour.

Médaille d'argent et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Hermenin-ger (Frédéric), chez M. le c^l de Maistre, à Puisseux-le-Hautberger. 23 ans de services. Ce vacher, dit son maître, est le dévouement en personne.

Médaille d'argent et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne.

Dufour (Jules), chez M. Devouge, à Brasseuse. 12 ans de services. Exact, zélé et dévoué.

Mention honorable.

Vande Sype (Charles), chez M. Félix Roland, à Barbéry. 8 ans de services. Serviteur recommandable à tous les points de vue.

Batteurs, Chauffeurs et Ouvriers agricoles

employés aux machines à battre.

Médaille d'argent et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Masson (Bricce), chez M. Anatole Dhuicque, à Brégy; 29 ans de services. Apte à remplir tous les postes de la ferme. Type parfait de l'ouvrier dévoué à ses maîtres

Médaille d'argent et 70 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Jourquin (Hubert), chez Mme Parent, à Mortefontaine; 21 ans de services. Ouvrier habile et honnête. A élevé par son travail une famille de dix enfants.

Médaille d'argent et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Bonizard (René), chez M^{me} la baronne de Forest, à Chamant; 20 ans 1/2 de services. Ouvrier sobre, dévoué et intelligent. Bon père de famille.

Bergers.

Médaille d'argent et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Aufroy (Gustave), chez M. Sarazin, à Eve; 25 ans de services. Sérieux et travailleur. A élevé une nombreuse famille.

Médaille d'argent et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Thiéfine (Léon), chez M. Duplessier, à Ducy; 22 ans de services. Aime passionnément son troupeau et le soigne très bien. Sobre, honnête, courageux.

Médaille d'argent et 70 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Chaumont (Léon), chez M. Longuet, à Marolles; 18 ans de services. Berger tout à fait remarquable. Soigne son troupeau comme s'il lui appartenait

Femmes de charge, Filles de basse-cour et Servantes de ferme

Médaille d'argent et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Mme veuve Delayen, née Lemaire, chez M. Chéron, à Fontaine; 38 ans de services. Honnête, dévouée et travailleuse.

Médaille d'argent et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne :

M^{me} Arron-del, née Louise Langlet, chez M. Léon Roland, à Barbéry; 27 ans et demi de services comme son mari, récompensé aujourd'hui. Femme de cour dévouée et active.

Médaille d'argent et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne :

M^{me} Censier, née Joséphine Leroy, chez M. Félix Roland, à Barbéry; 25 ans de services. Bonne ouvrière, sérieuse, excellente mère de famille.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Mme veuve Rousseau (Mélanie), chez M. Albert Martin, à Ermenotville; 24 ans de services. Excellente ouvrière, dévouée à ses maîtres.

Médaille d'argent et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne :

M^{me} Caron, née Gensse (Toussine), chez Mme Demachy, à Ognon; 16 ans et demi de services. Sérieuse, probe, conduite irréprochable, très travailleuse.

Ouvriers agricoles récompensés par les Cultivateurs.

Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Gouffé (Emile), chez Mme Demachy, à Ognon. 18 ans de services.

Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Dhayer (Pierre), chez M. Charles Moquet à Brégy. 18 ans de services.

Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Benoist (Léopold), chez M. Ch. Moquet, à Brégy. 18 ans de services.

Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.

Rey (Henri), chez M. Alex. Pécheux, à Villers-St-Frambourg. 17 ans de services.

Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Guyot</i> (Moudeste), chez M. Parmentier, à Saint-Mard.	16 ans de services.
Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Schell</i> (Louis), chez M ^{me} Demachy, à Ognon.	16 ans de services.
Médaille d'argent et 30 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Delavierre</i> (Emile), chez M. Clouet, à Villeneuve-sur-Verberie.	15 ans de services.
Médaille d'argent et 15 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Rollet</i> (Louis) chez M. Longuel, à Marolles.	35 ans de services.

Serviteurs récompensés par les Patrons.

Médaille d'argent et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Emery</i> (Louis-Léon).	38 ans de services à la sucrerie de Beaurain.
Médaille d'argent et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Pêcheux</i> (Léonce-Jasme).	38 ans de services à la sucrerie de Beaurain.
Médaille d'argent et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Pêcheux</i> (Victor-Hippolyte).	36 ans de services à la sucrerie de Beaurain.
Médaille d'argent et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne.	<i>Carlier</i> (Amable).	32 ans de services comme jardinier dans la famille de M ^{me} et de M. Corbie, de Nanteuil.

Prix d'habileté.

Conducteurs de charrues.

- 1^{er} prix, diplôme et 60 fr. en livret de Caisse d'épargne, M. *Grivel*, chez M. Bricot, à Chamant.
- 2^e prix, diplôme et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Delafont*, chez Mme Yon, à Senlis.
- 3^e prix, diplôme et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Camus*, chez M. Bricot, à Chamant.
- 4^e prix, diplôme et 30 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Petit*, chez Mme Yon, à Senlis.

Conducteurs de Voitures.

Attelages à 4 chevaux.

- 1^{er} prix, diplôme et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Mart n*, chez M. Girard, à Bertrandfosse.
- 2^e prix, diplôme et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Delavallée*, chez M. Devouge, à Brasseuse.
- 3^e prix, diplôme et 30 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Remy*, chez M. Girard, à Bertrandfosse.

Attelages à 3 chevaux.

- 1^{er} prix, diplôme et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Delafont*, chez Mme Yon, à Senlis.
- 2^e prix, diplôme et 30 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Camus*, chez M. Bricot, à Chamant.
- 3^e prix, diplôme et 20 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Grivel*, chez M. Bricot, à Chamant.
- 4^e prix, diplôme et 15 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Petit*, chez Mme Yon, à Senlis.

Montage et démontage des faucheuses et moissonneuses.

Ouvriers agricoles.

- 1^{er} prix *ex-œquo*, diplôme et 70 francs en un livret de Caisse d'épargne, MM. *Richer* (Louis), à Saint-Léu-d'Esserent, et *Bonivard* (René), à Chamant.
- 2^e prix, diplôme et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Berton*, chez M. Choart, à Verneuil.
- 3^e prix, diplôme et 40 fr. M. *Collet*, à Senlis.

Ouvriers maréchaux et mécaniciens.

- 1^{er} prix, diplôme et 70 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Boullery* (Louis), à Bray-Rully.
- 2^e prix, diplôme et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Vincent* (Gilbert), à Bray-Rully.
- 3^e prix, diplôme et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne, M. *Tarcy* (Georges), à Chamant.
- Diplôme et prime de 25 francs, M. *Moriceau* (Henri), à Orry-la-Ville, pour son exposition de fers.

Présentations de Chevaux attelés et montés.

I. — *Reproducteurs de demi-sang.*

Lieutenant, cheval alezan, par Azur et Radegonde, à M. Carnus, médecin-vé-

térinaire à Senlis, grand prix d'honneur, plaquette artistique, plaque, flot et prime de 20 fr. à l'écurie.

II. — *Chevaux de culture attelés à deux.*

Deux attelages appartenant à M. Yon, à Senlis, plaques, flot, 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e prix, 15 fr.

III. — *Chevaux de culture attelés à trois et quatre.*

1^{er} prix, M. Devouge Paul, à Brasseuse, pour quatre chevaux alezans attelés par paires, plaque, flot, objet d'art, et 20 fr. pour l'écurie.

2^e prix, M. Girard, à Plailly, pour quatre chevaux noirs attelés en flèche, objet d'art, plaque, flot et 20 fr. pour l'écurie.

3^e prix, M. Girard, à Plailly, pour quatre chevaux alezans et gris, attelés en flèche, plaquette artistique, plaque, flot et 15 fr. pour l'écurie.

IV. — *Poneys attelés.*

1^{er} prix, Linette, jument alezane, à M. Brizon, plaque, flot et 25 fr. pour l'écurie,

2^e prix, Thommy, cheval bai brun, à M. Georges Fletcher, plaque, flot et 15 fr.

3^e prix, Lampiter, cheval rouan, à M. Baudrier, plaque, flot et 10 fr.

4^e prix, Coco, cheval noir, à M. Brizon, plaque, flot et 10 fr.

5^e prix, Gertrude, jument blanche, à M. Chapard, plaque, flot et 5 fr.

6^e prix, X..., cheval alezan brûlé, à M. Bricot, plaque, flot et 5 fr.

V. — *Chevaux de luxe attelés de moins de 6 ans.*

1^{er} prix, Diabolo, cheval alezan à Mme Adam, plaque, flot et 40 fr. pour l'écurie.

2^e prix, Mon Béguin, cheval rouan à M. Lazard, plaque, flot et 20 fr. pour l'écurie.

3^e prix, Grisette, jument grise, à M. de Laporte, plaque, flot et 15 fr.

4^e prix, Sem Sem, cheval bai, à M. Lazard, plaque, flot et 10 fr.

5^e prix, Richard, cheval alezan, à M. de Belloy, plaque, flot et 10 fr.

6^e prix, Favori, cheval bai, à M. Yon, plaque, flot et 5 fr.

VI. — *Chevaux de luxe attelés à un cheval de plus de 6 ans.*

1^{er} prix, W..., jument alezane, au prince Michel Murat, plaque, flot et 40 fr. pour l'écurie.

2^e prix, Etoupille, jument baie à M. Rommetin, plaque, flot et 20 fr.

3^e prix, Sidi-Brahim, cheval gris à M. de Valroger, plaque, flot et 15 fr.

4^e prix, Y..., jument alezane à M. le prince Michel Murat, plaque, flot et 10 fr.

5^e prix, Gavarnie, jument baie, à M. Choisselet, plaque, flot et 10 fr.

6^e prix, Miss Flirt, jument alezane à M. Lazard, plaque, flot et 5 fr.

VII. — *Chevaux de luxe attelés (deux chevaux et plus).*

Prix d'honneur, le prince Radziwill, pour trois postières noires. Plaque, flot et 50 francs pour l'écurie.

1^{er} prix, W et Y, chevaux alezans au prince Murat. Plaque, flot et 40 fr. pour l'écurie.

2^e prix, Cocktail et Diabolo, chevaux alezans, à Mme Adam. Plaque, flot et 25 francs pour l'écurie.

3^e prix, Papa et Maman, bai et noire, à M. Lazard. Plaque, flot et 20 francs.

VIII. — *Chevaux de selle montés de moins de six ans.*

1^{er} prix, Mon Béguin, cheval rouan, à M. Lazard. Plaque, flot et 40 francs pour l'écurie.

2^e prix, Lavoisier, jument alezane, à M. de Valroger. Plaque, flot et 20 francs pour l'écurie.

3^e prix, Réveur, cheval alezan, à M. de Belloy. Plaque, flot et 15 francs.

4^e prix, Jô, cheval alezan, à M. Bricot. Plaque, flot et 10 francs.

5^e prix, Richard, cheval alezan, à M. de Belloy. Plaque, flot et 10 francs.

6^e prix, Coquet, cheval alezan, à M. Devouges Charles. Plaque, flot et 5 fr.

7^e prix, Fortiter, à M. Sauvage. Plaque, flot et 5 francs.

IX. — *Chevaux de selle montés de plus de six ans.*

1^{er} prix, Clair de Lune, jument Isabelle, à M. Baudrier. Plaque, flot et 40 fr.

2^e prix, Z., cheval alezan, au prince Murat. Plaque, flot et 25 francs.

3^e prix, Comète, jument baie, au prince Radziwill. Plaque, flot et 20 francs.

4^e prix, Jaux, cheval alezan, à M. Antchorena. Plaque, flot et 15 francs.

5^e prix, Escoubia, cheval bai, au baron de Neufflize. Plaque, flot et 10 francs.

6^e prix, Petit Poucet, cheval rouan, à M. Lazard. Plaque, flot et 10 francs.

7^e prix, Sobieski, jument noire, au prince Radziwill. Plaque, flot et 10 francs.

8^e prix, Unac à M. le marquis d'Aguiar. Plaque, flot et 10 francs.

9^e prix, Black, cheval gris, à M. Antchorena. Plaque, flot et 5 francs.

10^e prix, Wat'S'Yours, cheval bai, au marquis d'Aguiar. Plaque, flot et 5 fr.

11^e prix, Sure, jument baie, à M. de Valroger. Plaque, flot et 5 francs.

12^e prix, Fenny, cheval alezan, au même. Plaque, flot et 5 francs.

13^e prix, Pivert, cheval bai, à M. Chabrié. Plaque, flot et 5 francs.

14^e prix, Rigolo, cheval rouan, à M. Girard. Plaque, flot et 5 francs.

Flots à Jack et Gladiss, au prince Radziwill ; Tailleau, à M. Parmentier ; X, à M. Duval ; Lampiter, à M. Baudrier ; Miss Flirt et Gandin à M. Lazard.

X. — *Prix hors série.*

Mouch'Haouss, à M. Rommetin fils, cavalier de 7 ans, présenté par lui-même. Un styck et un flot.

XI. — *Prix d'ensemble.*

Au prince Radziwill pour l'ensemble de sa cavalerie. Une plaque d'honneur.
Objet d'art au prince Murat, pour la belle tenue de ses équipages.

Poulinières de trait.

- 1^{er} prix, Médaille d'argent des Agriculteurs de France, M. Delury, à Senlis, et 15 fr. au conducteur.
2^e prix, Médaille d'argent, M. Compiègne, à Senlis, et 10 fr. au conducteur.

Poulinières de demi sang.

- 1^{er} prix, Médaille d'argent, M. Compiègne, et 15 fr. au conducteur.
2^e prix, Médaille d'argent, M. Gianger père, et 10 fr. au conducteur.

Vaches laitières.

Hors concours : MM. Henry Girard et Compiègne, et 25 fr. aux conducteurs.

- 1^{er} prix, Plaquette argent, M. Donon, à Vineuil, et 20 fr. au conducteur.
2^e prix, Plaquette argent, M. Godard Salvator, et 15 fr. au conducteur.
3^e prix, Médaille argent, Mme Yon, à Senlis, et 10 fr. au conducteur.

Moutons.

Hors concours : MM. Etienne Roland et Robert Longuet, 20 fr. aux bergers.
1^{er} prix *ex aequo*, objets d'art, MM. Louis Garnier et Constant Dhuicque, 20 fr. aux bergers.

Oiseaux de Basse-Cour et Animaux.

Prix d'honneur et plaque d'argent, à M. Cordier, à Plailly, pour l'ensemble de son exposition, avec mention spéciale pour les pigeons Boulants.

Médaille de vermeil, à M. Girard, domaine de Bertrandfosse, pour son exposition, avec mention spéciale pour un coq et deux poules Orpington.

Médaille de vermeil à M. Hardret, à Senlis, pour sa remarquable exposition de volailles et lapins.

Prix spécial avec félicitations du Jury, médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France, pour sa remarquable exposition de Cobayes reproducteurs de Pondichéry, M. Achille Bataille, au Plessis-Belleville.

Concours agricole scolaire.

Rapport de M. Pierre Petit, agriculteur à Béthancourt,

lu par M. Scart, de Crépy.

I. — **Concours entre les Instituteurs.**

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Agriculture est heureuse de voir que des instituteurs et leurs élèves ont répondu à son appel ; elle leur adresse à ce sujet ses plus vives félicitations.

Et si la quantité des travaux présentés fait défaut, le choix compense le nombre. Les trois mémoires produits par les instituteurs se rapportent à des pays où la culture est ingrate, tant par l'infériorité du sol, marécages ou sables brûlants, qu'en raison des dégâts causés par le gros gibier. Les rapports, rendus plus difficiles de ce fait, n'en sont aussi que plus méritoires.

Celui présenté par M. Colsenet, instituteur à Pontarmé, est le résultat d'observations précises, et se trouve agrémenté d'intéressantes photographies. M. Colsenet indique la manière dont les agriculteurs de Pontarmé tirent parti de prés plutôt médiocres et leur amélioration par le fassement et les engrais des animaux ; rigoles d'écoulement, scories, fumures bisannuelles, transformation en pâturages. Ses désirs ou conseils sont judicieux : il préconise la fauche hâtive des prairies, puis le semis de blé après betteraves au lieu d'avoine, contrairement au mode usité dans le pays, quitte à rendre au sol ce qui lui manque, à l'aide d'engrais chimiques, pour l'avoine qui suivrait le blé.

Nous regrettons que M. Colsenet n'ait pu présenter d'élèves au concours, mais reconnaissant le mérite supérieur de son rapport, nous sommes heureux de lui décerner le premier prix.

M. Ganiage, instituteur à Saint-Léonard, nous montre, à son tour, comment dans sa commune les cultivateurs utilisent intelligemment des sables brûlants, soumis encore au désavantage d'être envahis par les grands animaux. Le remède consiste dans la suppression des céréales d'automne que les cerfs abimeraient en hiver, et leur remplacement par du seigle de mars qui réussit dans ces terrains. Vient ensuite la description des cressonnières, dont la culture est améliorée par l'emploi des fumiers épurés et des superphosphates.

La Société d'Agriculture se fait un plaisir d'accorder pour son intéressant rapport le second prix à M. Ganiage, en lui disant que la présentation qu'il a faite de trois jeunes élèves au concours, a contribué pour une grande part également à lui mériter cette récompense.

M. Ganiage, instituteur adjoint à Vineuil-Saint-Firmin, suit les bons principes d'enseignement agricole, de M. Ganiage, précédent lauréat, son père, et nous ne pouvons que l'encourager dans cette voie. Son mémoire est présenté dans un ordre méthodique, accompagné de nombreux détails sur les diverses cultures de la commune. Par ce rapport, la Commission reconnaît de brillantes promesses chez M. Ganiage, qui débute dans sa carrière d'instituteur, et nous le récompensons fort volontiers en lui accordant un troisième prix.

Nous remercions enfin M. Larguière, instituteur à Avilly, qui a bien voulu nous indiquer le programme de l'enseignement de l'Agriculture donné dans son école, regrettant qu'il n'ait pu nous présenter d'élèves candidats, faute de conditions requises.

II. — **Concours entre les élèves.**

Les rapports présentés par les élèves sont intéressants, les réponses précises,

provenant parfois d'observations faites sur la culture de leur pays. Nous félicitons de tout cœur ces jeunes gens, les engageant à continuer à prendre goût et intérêt aux choses de la terre. Et si maîtres et élèves nous permettent d'ajouter nos conseils à nos louanges, nous leur dirons, ainsi qu'aux candidats futurs, que la Société d'agriculture appréciera toujours davantage les rapports et réponses ne provenant pas seulement d'une science acquise dans les manuels, mais auxquels viendront se joindre aussi les observations tirées des bonnes pratiques culturelles de leurs pays.

1^{er} prix, M. Dion Roland, école de Saint-Léonard.

2^e prix, M. Maudoux Ernest, école de Saint-Léonard.

3^e prix, M. Cocu André, école de Saint-Léonard.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, une conclusion, elle sera brève. Au moment où le sol, qui produit la nourriture du peuple français, se trouve privé de main-d'œuvre par la désertion des campagnes ; au moment où le pays peut avoir besoin, pour sa défense, d'hommes nombreux et forts issus de la terre, nous félicitons hautement les instituteurs et leurs élèves, qui fidèles au clocher du village, rendent ainsi un double et puissant service à l'Agriculture comme à la Patrie !

Instituteurs.

1^{er} prix, Objet d'art, M. Coisenet, instituteur à Pontarmé.

2^e prix, Objet d'art, M. Ganiage, instituteur à Saint-Léonard.

Diplôme de mérite, M. Ganiage fils, instituteur adjoint à Vineuil Saint-Firmin.

Elèves.

Médaille d'argent et 2 volumes, Dion Roland.

Médaille de bronze et 1 volume, Maudoux Ernest.

Médaille de bronze et 1 volume, Cocu André.

De l'école de Saint-Léonard.

Exposition d'Instruments Agricoles.

Rapport de la Commission.

I. — Exposants d'Instruments Agricoles construits en dehors de l'Arrondissement.

En parcourant le concours, la commission à qui vous avez confié la visite des instruments, vient vous apporter un aperçu des quelques remarques qu'elle a pu faire sur les constructeurs qui sont venus en grand nombre exposer à votre concours.

Nous remarquons d'abord les Maisons Wallut et Michel Robert. Le nouvel arracheur-décolleteur de betteraves Siedersleben qui a obtenu le 1^{er} prix en Autriche est bien la machine d'avenir qui permettra de pallier à la diminution

de la main d'œuvre. Nous félicitons aussi la Maison Wallut d'avoir entrepris à Montataire la construction de différentes machines, qui, autrefois nous venaient de l'étranger. C'est ainsi que nous remarquons dans sa belle exposition sa faneuse, ses rateaux-fanes et surtout son arracheuse de pommes de terre.

Viennent après les instruments de la Maison Bajac, qui ont acquis dans le monde entier une réputation bien méritée, et nous voyons que la firme Bajac continue toujours à être l'auréole des constructeurs de charrues.

Que pourrait on dire des tonneaux Lalis qui sont si appréciés par les Ponts et Chaussées, par toutes les grandes administrations et par les sociétés de labourage.

La Maison Fondeur, que nous voyons avec ses charrues et ses extirpateurs, attire tout spécialement notre attention ; cette maison a su construire deux types de charrues permettant de les mettre à la portée de toutes les bourses.

Nous arrivons aux moteurs de la maison Tosello qui réunissent tous les derniers perfectionnements parus dans cette industrie. Cette marque ne peut que se répandre de plus en plus et donnera certainement de grandes satisfactions.

L'usine « La France » si prospère, nous fait voir que l'avenir est à la construction française et nous ne pouvons que la féliciter des efforts qu'elle fait pour arriver à donner à la culture des outils d'une construction robuste et à bon marché.

Quant au labourage à vapeur de la Société du Plessis-Belleville, nous ne pouvons que féliciter tous ses membres de l'heureux résultat auquel il ont su arriver, et nous sommes certains que les campagnes prochaines confirmeront l'utilité incontestable de ce puissant matériel de culture à vapeur.

Conformément au règlement, il n'a été établi aucun classement entre les divers constructeurs de ces instruments.

II. — Constructeurs de l'Arrondissement.

Nous voyons le moteur à gaz pauvre Hornsby actionnant les machines à battre Menot, si connues et si appréciées dans notre région ; nous ne pouvons que féliciter et remercier la Société Menot frères et Deneuille de leur belle installation.

Nous félicitons également M. Klaine, de Nanteuil, qui par son travail et ses remarques a su se mettre à l'égal des meilleurs constructeurs et nous admirons son exposition variée de tous les instruments demandés dans la culture de notre arrondissement.

M. Dieux, constructeur à Crépy, exposait les équipages dont la réputation est bien méritée dans notre région et nous lui adressons de nouveau nos sincères félicitations.

III. — Divers.

M. Vilcoq, carrossier à Senlis, nous a montré plusieurs types de voitures de luxe bien comprises et d'une fabrication parfaite.

M. Lefèvre, électricien à Chantilly, a fait sous une tente parfaitement agencée

une exposition très complète d'appareils à électricité et à gaz. Le succès qu'il a obtenu a dû le récompenser de son laborieux travail.

Diplômes d'Honneur.

MM. R. Wallut et Cie, 168-170, boulevard de La Villette, Paris.

Robert (Michel), à Senlis.

Bajac, à Liancourt (Oise).

Lalis, à Liancourt-Rintigny (Oise).

Letroteur (ancienne maison Fondeur), à Viry (Aisne).

La Société *La France*, 50-52, quai Jemmapes, à Paris.

M. Tosello, à Liancourt (Oise).

Objet d'art, la Société Menot et Deneuille, à Acy-en-Multien.

Médaille de vermeil, M. Klaine, constructeur à Nanteuil.

— M. Dieux, constructeur à Crépy.

— M. Lefèvre, électricien à Chantilly.

— M. Vilcoq, carrossier à Seulis.

La séance s'est terminée par un morceau de musique exécuté par la Société musicale, après quelques paroles de remerciements de M. Martin à l'adresse de l'assistance et des nombreux lauréats.

Le Banquet.

A 7 heures, la salle Saint-Rieul, où doit avoir lieu le banquet, se garnit de convives. Cette vaste salle est ornée de drapeaux. La table d'honneur est sur la scène garnie de décors du plus bel effet.

M. Martin préside, ayant à sa droite : MM. Douarce, sous-préfet, et Michel Robert, adjoint ; à sa gauche : MM. Odent, maire ; de Parseval, adjoint, l'abbé Dourlent, archiprêtre ; Fautrat, Boisseau, Girard, L. Bataille, Félix Roland, Ferry, Bricot, Albert Martin, Pierret, Lelièvre, Dupille, Marland, Bonnet, Auguste Roland, Gazeau, Boissay père, Yon, Carré. Aux autres tables : MM. Corbie, Meignen, Bernier, Achille Bataille, Edmond Roland, G. Roland, Soudé, Duchêne, André Roland, Marcel Meignen, Raymond Ferry, Obry, Boulanger, Henneguy, Savary, Bonamy, Etienne Roland, Pierre Roland, Paul Bataille, Léon Leroy, Thiénard, Guibert, Constant Dhuicque, Anatole Proffit, Scart, Frédéric Bataille, de Montaudouin, Lucien Moquet, Dieux, Anatole Proffit fils, Grison, Emile Roland, et de nombreux invités et lauréats.

La presse était représentée par M. Warusfel, de la *Gazette de l'Oise*, et par M. L. Legrand, du *Courrier de l'Oise*.

Le menu était ainsi composé :

Potage Windsor.

Jambon Printanière sauce Madère.

Poules des Mans rôties au cresson.

Roast-bird à la gelée.

Salade.

Petits pois à la Française.

Glace — Vanille — Framboise — Cigarettes.

Fromages — Fruits — Desserts.

Vin rouge, vin blanc, Médoc.

Champagne.

Café — Liqueurs.

Le repas fut admirablement servi. La maison Descombin s'est distinguée et a été félicitée.

Les lampes électriques donnaient à cette salle un éclairage féérique.

Au dessert, M. le Sous-Préfet ouvre la série des toasts.

M. Douarce se déclare très reconnaissant envers la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis, de l'avoir convié à cette magnifique fête, il remercie son très dévoué président M. Martin, et le félicite de l'activité qu'il ne cesse de déployer malgré son âge ; il souhaite sincèrement que M. Martin reste encore de longues années à la tête de cette belle Société, il félicite les lauréats du jour, fait un superbe éloge des familles de cultivateurs attachées de père en fils à la terre du pays, et termine en levant son verre au paysan lorrain qui représente si dignement la République et la Patrie, à M. Raymond Poincaré, président de la République.

De longs applaudissements ont accueilli les paroles de M. Douarce.

A son tour, M. Martin se lève et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

La Société d'Agriculture est heureuse de témoigner sa reconnaissance à la ville de Senlis pour le chaleureux accueil qu'elle lui a ménagé.

Si elle a été à son origine la première place forte de l'île de France, si elle a été la sentinelle avancée de la France naissante et si ses murs ont reçu de terribles chocs, entre temps elle a dispersé dans les campagnes environnantes les meilleurs et les plus intelligents de ses enfants. Ils ont fondé tout autour de la ville des prieurés, défriché et cultivé la terre et donné la vie aux villages de nos campagnes.

Avec les richesses ainsi amassées, elle a bâti des églises et, parmi elles, si ce n'est la plus grande, la plus belle parmi les belles, la cathédrale de Senlis.

Puis elle a ouvert dans ses murs la grande route de Flandre qui fait communiquer les riches contrées du Nord avec Paris et ce fut, on s'en souvient encore, un roulage sans fin de diligences, de malles-poste et de chariots, dont la fourniture et l'entretien de chevaux furent une source de prospérité pour l'agriculture. Mais voici un changement à vue, la locomotive n'aime pas à gravir les hauteurs et elle se détourne de Senlis, entraînant avec elle les industries nouvelles dont le succès dépend de la force créée par la machine à vapeur.

Il semblerait que Senlis doit continuer à s'amoindrir entre ses deux voisines, Creil et Crépy, mais la fée électrique va venir à son aide. L'ouvrier ne veut plus être entassé dans des usines fumeuses, où il ne respire que le relet de l'huile, du pétrole et du gaz. Il lui faut une maison saine, en plein air, un atelier familial, où il commande à la machine, au lieu d'être entraîné par elle.

Et Senlis peut lui offrir l'air pur de ses bois et de ses plaines. Les maisons ouvrières auront tous les avantages d'un logement sain, aéré, entouré de fleurs et de verdure. Je sais que la Municipalité s'en préoccupe, mais il faudra y joindre un petit atelier, avec un moteur électrique. Il décaplera la force de l'ouvrier sans avoir les inconvénients de la grande usine.

C'est peut-être un rêve, mais c'est un rêve qu'il faut poursuivre, et le Maire et le Conseil municipal sont trop intelligents et trop industriels pour ne pas en assurer le succès. L'industrie reviendra ainsi à Senlis, à son grand profit et au profit de l'agriculture qui l'entoure et alimente son commerce.

Je bois donc à votre santé, Messieurs les Conseillers municipaux, à vos succès et à la prospérité de votre chère cité.

Des bravos nourris ont salué le toast de M. Martin.

Au nom de la Ville de Senlis, M. Odent, maire, remercie M. Martin des paroles heureuses qu'il a bien voulu adresser à la Ville de Senlis : notre cité est étroitement liée à l'Agriculture, dit-il ; à la Société d'Agriculture, il envoie un grand merci pour avoir bien voulu tenir ses assises ici ; comme M. le Sous-Préfet, M. Odent forme les vœux les plus sincères pour que M. Martin reste longtemps encore pour diriger cette florissante Société. M. le Maire termine en levant son verre à M. Martin, à M. Fautrat, son vénéré collègue et ami, aux lauréats et en particulier à M. Félix Roland.

Ces paroles sont accueillies par une longue ovation.

M. Girard prend ensuite la parole en ces termes :

Messieurs,

A en juger par l'animation des conversations tout à l'heure, nous n'avions pas besoin de discours pour passer de bons moments ce soir.

Eh bien, nous sommes gâtés ! Nous venons d'entendre trois allocutions charmantes.

Vous auriez dû vous en contenter : le mieux est ennemi du bien ! J'ai peur que vous restiez maintenant sur une très mauvaise impression ! Vous vous moquez, en me demandant de prendre la parole, vous voulez me mettre dans l'embarras. C'est entendu ; j'y suis ! Que voulez-vous, tout a été dit et très bien dit. Je suis comme le malheureux troisième ou quatrième candidat aux examens de droit auquel on demande des finesses sur une question, alors que les autres ont su dire des lieux communs sur le même sujet, je « sèche » misérablement, j'aurai une boule noire...

Cependant, pour tâcher de me tirer d'affaire, je vais tout simplement exprimer en d'autres termes, à peu près ce que vous venez d'entendre. Que voulez-vous ? On se sauve comme on peut.

Si je suis le fidèle interprète des sentiments que vous éprouvez en ce moment, vous excuserez certainement mon insuffisance et ma pauvreté d'improvisation !

Donc encore une fois, en votre nom à tous, je salue nos fidèles collaborateurs récompensés tout à l'heure, qui prennent part à ce banquet.

Qu'ils gardent un bon souvenir de cette fête ! Que le diplôme, que la médaille qu'ils ont reçus tout émus aujourd'hui, occupent chez eux la place d'honneur près des souvenirs et des portraits de famille. Que leurs enfants et leurs petits-enfants les respectent davantage après la consécration éclatante de leur dévouement et de leur mérite !

Que nos ouvriers sachent que nous les aimons ! Si nous ne sommes pas toujours bons, si nous ne sommes pas toujours justes, c'est que nous sommes hommes et que nous avons aussi nos travers et nos misères. C'est parce que nous en avons que nous devons mieux nous appliquer à connaître les vôtres, chers amis, pour nous rendre meilleurs en vous comprenant pour mieux vous aimer !

Donc encore une fois, au nom de tous les membres de la Société d'Agriculture de Senlis, au nom de tous les amis qui vous entourent ici, Monsieur le Président, merci de nous réunir d'une façon si charmante, merci de votre activité inlassable, merci de votre constant dévouement.

On nous dit souvent que l'esprit de famille n'existe plus, que l'égoïsme règne en maître : Vous, M. Martin, vous êtes le contraire de tout cela. Puisque nous sommes ici entre collègues, entre amis, presque en famille, affirmons notre filiale reconnaissance au père de famille modèle et buvons à la santé du très vénéré Président de la Société d'Agriculture de Senlis !

Les applaudissements sont à peine terminés que M. Fautrat se lève et, dans une éloquente improvisation, parle du maréchal Villars dont Denain doit célébrer la fête le 14 Juillet, et, dans une superbe envolée patriotique, qui fut soulignée de longs applaudissements,

l'orateur déclare que si un jour on était obligé de faire face à l'ennemi, on était sûr de trouver debout tous les fils des ouvriers de la terre pour défendre, avec un soin jaloux, l'honneur sacré du pays. En terminant, M. Fautrat lève son verre à tous ceux qui assistent à ce magnifique banquet.

Les prix décernés ont été offerts par la Société et par les Donateurs dont nous sommes heureux de publier les noms et à qui nous renouvelons les plus chaleureux remerciements de notre Société.

Le Conseil général de l'Oise	700 fr.
Le Conseil municipal de Senlis.....	2.000
MM. Baudrier, à Aumont.....	20
Boisseau, à Chantemerle.....	100
Mme Gustave Boisseau	100
MM. Bonamy père et fils, à Senlis	30
le comte Clary, à Plailly.....	50
Clouet, à Villeneuve-sur-Verberie.....	30
Corbie, à Nanteuil.....	100
de Cornois, à Vauciennes.....	100
le comte de Coulombiers, à Senlis.....	200
Le <i>Courrier de l'Oise</i>	25
M. Decaux, à Senlis.....	100
Mme Demachy, à Ognon.....	160
MM. Devouge, à Brasseuse.....	50
C. Dhucque, à Brégy	50
l'abbé Dourlent, à Senlis.....	20
Mlle Drelon, à Loisy.....	50
MM. Dupuis, à Pontarmé.....	20
Léon Fautrat, à Senlis.....	50
Georges Fautrat, à Senlis.....	20
C. Ferry, à Beaurain	200
Mme la Baronne de Forest, à Chamant.....	200
MM. Gazeau, notaire à Senlis.....	20
Girard, à Bertrandfosse.....	100
Guibert R., à Oignes.....	50
Guillot, à Pontarmé.....	40
Hamet, à Plailly.....	50
Halphen, à La Chapelle-en-Serval.....	200

Institut de France.....	100 fr.
MM. Jacob, à Senlis	50
le comte de Kersaint, à Versigny.....	100
Langlois, notaire à Senlis.....	20
Lécuyer, à Senlis	40
Lemoine (Alfred), à Duvy.....	50
Lemoine (Charles), à Duvy.....	50
Longuet, à Marolles.....	85
le baron de Saint-Marc, à Mortefontaine	50
Martin (Léon), à Ermenonville.....	200
Moquet (Charles), à Brégy.....	110
Moquet (Albert), à Crépy.....	50
Moquet (Lucien), à Montlévéque.....	50
Motel (Georges), à La Chapelle.....	30
le prince Murat.....	500
le baron de Neuffize.....	500
Odent (Eugène), à Senlis.....	100
Odent (Joseph), à Senlis	50
Palin, à Senlis.....	10
Mme Parent, à Mortefontaine.....	250
M. Parmentier, à Saint-Mard.....	30
Mme G. de Parseval, à Senlis.....	10
MM. Pécheux (Alex.), à Villers-Saint-Frambourg	30
Pierret, à Eve.....	100
Poiret, à Chantilly.....	100
de Pontalba, à Montlévéque.....	50
Proffit, à Mareuil.....	70
le prince Léon Radziwill.....	200
Robert (Michel), à Senlis.....	50
Roland (Auguste), à Senlis.....	20
Sagny, à Crépy.....	100
Sainte-Beuve, à Senlis.....	20
de Salvette, à Senlis.....	40
Tartier, à Eve.....	100
Thiéquot, à Senlis.....	20
Mme Thirial, à Baron.....	100
M. Turquet, à Avilly.....	50

- MM. Vignon fils, à Senlis..... 5 fr.
- Vigreux, à La Villeneuve..... 30
- Mme de Villers, à Lagny-le-Sec..... 20
- M. de Waru, à Senlis..... 10
- La Compagnie du Chemin de Fer du Nord : une grande médaille de vermeil.
- La Société des Agriculteurs de France : une médaille de vermeil, 4 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Mercuriale du Marché de Senlis

DATES des MARCHÉS	FROMENT (le quintal)				SEIGLE	AVOINE (le quintal)		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	4 ^e qualité	le quintal	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
3 juillet.....	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50
15 —	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50
22 —	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50
29 —	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50
5 août.....	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	20 »	18 50

Marché de la Villette du Lundi 4 Août 1913

	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	Prix extrêmes	
Bœufs..... kilo net	1 76	1 64	1 48	1 28	1 84
Vaches..... —	1 80	1 66	1 50	1 28	1 81
Taureaux..... —	1 46	1 38	1 30	1 24	1 50
Veaux..... —	2 20	2 10	2 »	1 60	2 40
Moutons..... —	2 40	2 20	1 96	1 70	2 70
Porcs gras..... —	1 97	1 94	1 92	1 90	2 »
Porcs maigres.... —					

Peaux de moutons : de 2 fr. 50 à 6 50

Assurances agricoles

L'ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES

contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents

L'ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

L'ABEILLE-GRÊLE

La plus importante des Compagnies d'assurances contre la Grêle
Capital versé, réserve et encaissement : **Dix millions**
entièrement disponibles.

L'ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole. Responsabilité civile
Dommages aux Tiers, Assurances Individuelles
Accidents des Chevaux et Voitures. Chiens. Accidents de Chasse.

L'ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales.
Combinaisons spéciales de *L'ABEILLE* pour la constitution des dots.

RENTES VIAGÈRES

A. BONAMY

délégué de la Société Agricole de Senlis.

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*

23, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).

TÉLÉPHONE 44

- Le Mardi, au Marché de Senlis.**
- Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.**
- Le Samedi, au Marché de Crépy.**

La superficie des Exploitations garanties par **L'Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **25.600 hectares.**

Agence Générale d'Assurances de toute nature

Assurances contre l'Incendie, contre les Accidents, la Grêle et le Vol
Assurances sur la Vie, Rentes viagères
traitées avec les principales Compagnies Françaises

*S'adresser pour renseignements à M. DRIVIÈRE, 4. rue de la Tonnellerie,
à Senlis, le Mardi. ou par correspondance.*

GRAINES DE BETTERAVES

du Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

EDOUARD PREVOST, Agent Général,
à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).

Téléphone N° 11

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 200.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui leur est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essence pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois mois, six mois au plus, moyennant 1 fr. 0/0 par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants, de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue du Châtel.

TÉLÉPHONE N° 44

ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT (OISE)

les plus importants du Monde

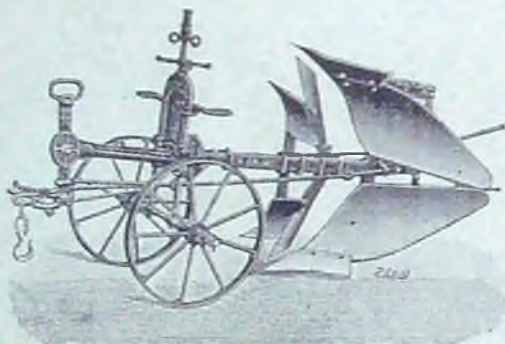
pour la fabrication des BRABANTS DOUBLES

A. BAJAC

U * C * * * *

Ingenieur-Constructeur

SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
889



Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900

BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3
pour labours profonds de 0^m30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ECLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures.

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL